

SNCF Réseau
Projet de contournement ferroviaire des sites industriels de Donges

COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE AVEC LES RIVERAINS DE LA MEGRETAIS

9 juillet 2020 à Donges

Organisation de la rencontre

La rencontre a eu lieu en mairie de Donges le 9 juillet 2020, de 18h30 à 20h. Elle était ouverte aux habitants du quartier de la Mégretais qui avait été informés de la rencontre par un courrier d'invitation reçu dans leur boîte aux lettres. Elle a réuni 6 participants.

Meven BOUVET, directeur du projet pour SNCF Réseau, et Pierre ROCHARD, responsable OPC (ordonnancement, planification, coordination) de la maîtrise d'œuvre pour Systra, étaient à la disposition des participants pour leur présenter les impacts du chantier dans leur quartier, les mesures mises en œuvre pour les réduire, et les moyens de dialoguer leur permettant d'échanger avec SNCF Réseau.

Contenu des échanges

Les questions suivantes ont été abordées par les participants (en bleu les réponses apportées par SNCF Réseau et Systra lors de la rencontre) :

- . Le dimensionnement du bassin hydraulique pour tenir compte des grandes marées.
 - Le bassin hydraulique est dimensionné en prenant les cas les plus défavorables, notamment pour recevoir les crues décennales et centennales, selon les données transmises par les services de l'Etat. Il ne viendra pas ajouter d'effets supplémentaires à ceux des grandes marées.
- . La hauteur de l'exutoire du bassin par rapport à celui de l'aqueduc.
 - Le niveau de l'eau qui passe sous l'ouvrage ne sera pas modifié. La hauteur de l'exutoire du bassin sera inférieure à la hauteur de celui de l'aqueduc.
- . L'impact sur l'écoulement journalier des eaux pendant les travaux.
 - Les travaux doivent être neutres vis-à-vis de l'écoulement journalier des eaux. Les entreprises y seront sensibilisées à l'occasion d'une réunion présentant l'ensemble des enjeux riverains du chantier. SNCF Réseau contrôlera que les mesures appropriées sont bien appliquées.
- . La résistance de la voirie (et des drains d'eau potable) au passage des engins de chantier.
 - L'historique des précédents dommages de la voirie dans le quartier sera transmis aux entreprises pour qu'il s'assure de la compatibilité entre le tonnage de leurs engins et l'état de la voirie. A titre d'exemple, le passage à niveau ne supporte pas d'engins dont le poids dépasse 13 tonnes à l'essieu. Il est par ailleurs prévu de faire passer un huissier avant et après le chantier pour réaliser un état des lieux de la voirie, des bâtis riverains, des clôtures...
- . Le calendrier et la localisation des travaux de terrassement.
 - Il n'est pas possible à ce stade d'indiquer le calendrier au mois près et la localisation précise du chantier de terrassement. Le calendrier s'étalera de la mi-août à la fin novembre 2020, l'intensité du chantier variera au sein de cette période selon le moment et le lieu.

. Le calendrier et la localisation des travaux de nuit.

- Toutes les nuits en semaine de la période du 10 août au 20 novembre 2020 sont réservées pour la réalisation de travaux de nuit dans le secteur riverain de la Mégretais. Pour autant, il s'agit là de l'hypothèse la plus défavorable, le chantier ne sera pas actif toutes les nuits. Une communication spécifique sera réalisée pour informer sur les périodes précises des travaux de nuit, afin de permettre aux riverains de les anticiper. Il en sera de même pour les quatre weekends d'intervention nécessitant un travail nuit et jour, pour lesquels est programmée une interruption du trafic ferroviaire.

. Les nuisances sonores liées à la pose d'un appareil de voie.

- Les études acoustiques n'ont pas démontré de dépassement des seuils réglementaires. Il n'est donc pas prévu de réaliser des mesures de protection spécifique pour ce point. Par ailleurs 95% des trains resteront sur l'axe Nantes-Saint-Nazaire. Seuls les trains entrants dans l'ITE Total devraient générer un bruit de contact avec l'aiguille (de l'ordre de 3dB(A) en émergence).

. Les mesures pour réduire les nuisances sonores après la mise en service (écrans végétaux, merlons).

- Les merlons programmés sont le résultat des études acoustiques, qui ont démontré un surplus de bruit dans deux secteurs : près de la chapelle Bonne Nouvelle, le long du quartier situé entre la rue Pasteur et le cimetière. Il n'est pas prévu d'en réaliser ailleurs. Des plantations sont toutefois prévues dans le cadre des aménagements paysagers autour du projet, menés par le prestataire de génie écologique de SNCF Réseau. Ils ont également vocation à limiter la perception acoustique de la voie ferrée.

. Les itinéraires de circulations des engins de chantier, les alternatives possibles au chemin de la Mégretais (zones expropriées au nord de la voie ferrée...).

- Les suggestions faites par les participants concernent des zones qui feront partie intégrante du chantier de terrassement et ne peuvent donc pas devenir des accès. Il sera toutefois étudié avec les entreprises toutes les possibilités d'organisation alternatives à l'usage du chemin de la Mégretais.

. Les modalités d'information sur ces travaux.

- SNCF Réseau organisera de nouvelles rencontres avec les riverains tout au long du chantier. Ils seront directement informés du calendrier et de la localisation précise des travaux qui les concernent par mail et/ou par une information dans leur boîte aux lettres.
- L'équipe projet est joignable à tout moment à l'adresse suivante : contournement.donges@reseau.sncf.fr